

# Licence Langues du monde et formation appliquée : communication interculturelle et langues du monde

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues du monde et formation appliquée : communication interculturelle et langues du monde. 2010, Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO. hceres-02035469

**HAL Id: hceres-02035469**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035469>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

*Université :* INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES  
*N° demande :* S3100018146  
*Domaine :* LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS DU MONDE  
*Mention :* LANGUES DU MONDE ET FORMATION APPLIQUÉE : COMMUNICATION  
INTERCULTURELLE ET LANGUES DU MONDE

### Appréciation générale :

La mention « Communication Interculturelle et Langues du Monde » est accessible à partir du L2 aux étudiants de L1 inscrits dans un des cursus fondamentaux « Langues, Littératures et Civilisations Étrangères » (LLCE) ou « Langues, Littératures et Civilisations Aréales » (LLCA). D'une durée de 2 ans, elle est conçue comme une possibilité de préprofessionnalisation pour des étudiants ayant consolidé leurs connaissances linguistiques en L1. La mention, qui existait auparavant sous forme de filière, se fonde sur la multiplication des enjeux liés à des relations interculturelles sur les plans national, européen et mondial. Elle correspond bien à des exigences professionnelles d'actualité, puisqu'elle associe les langues orientales, les compétences « infocom » et la médiation interculturelle. Elle répond toutefois encore moyennement aux critères d'évaluation en raison de la non-mise en application d'un certain nombre de dispositifs. Elle ne pratique pas l'évaluation des enseignements ni le suivi du devenir professionnel des étudiants, elle ne délivre pas l'annexe descriptive au diplôme (ADD), le stage de L3 ne fait l'objet que d'une incitation et il n'existe pas de méthodologie de préparation au stage. Il serait souhaitable de prévoir l'introduction de ces dispositifs pratiques sans lesquels une mention dite « appliquée » ne peut offrir aux étudiants de réelles possibilités d'insertion professionnelle.

### Les points les plus forts :

- |    |   |
|----|---|
| 1- | Les étudiants sont incités à effectuer un stage en fin de L3. |
| 2- | Un projet individuel est prévu en L3.                         |
| 3- |   |

### Les points les plus faibles :

- |    |  |
|----|--|
| 1- | Le devenir des diplômés n'est pas connu.           |
| 2- | L'annexe descriptive au diplôme n'est pas fournie. |
| 3- | Les enseignements ne sont pas évalués.             |

## Recommandations :

S'agissant d'une mention « appliquée », il faudrait à l'avenir rendre obligatoire le stage en fin de L3, le faire suivre d'un rapport de stage et lui attribuer des crédits européens. Cette première expérience professionnelle permettrait aux étudiants de choisir leur devenir en connaissance de cause : soit la poursuite d'études, soit l'insertion professionnelle immédiate, et une voie parmi toutes les possibilités offertes par cette mention.

De plus, l'annexe descriptive au diplôme (ADD), qui informe l'employeur potentiel sur les compétences et les connaissances des étudiants et facilite l'insertion professionnelle, devrait être mise en place au plus vite.

Enfin, la mise en place de l'évaluation des enseignements devrait aussi être envisagée, afin d'actualiser le contenu des enseignements de la mention.

*Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

**Notation (A+, A, B, C) : B**